

A conserver

2025 -
2026

LIVRET D'ACCUEIL



*Groupe Scolaire
Jean Peyroulet
Mairie de Sauvagnon :
05.59.33.11.91
mairie@sauvagnon.fr
www.sauvagnon.fr*

ALSH :
06.34.38.92.18
alsh@sauvagnon.fr

Ecole élémentaire :
22, Chemin des Ecoles
05.59.33.35.20

Ecole maternelle :
Place des Ecoles
05.59.33.35.21



Ce livret d'accueil vous est fourni car votre enfant est scolarisé au Groupe Scolaire Jean Peyroulet de Sauvagnon. Celui-ci comprend une école maternelle et une école élémentaire. Il existe une section bilingue occitan que les enfants peuvent intégrer en maternelle.

Tous les services périscolaires sont municipaux.

Ce livret a un but d'information, il est conçu par la mairie en collaboration avec les enseignants et l'Association des Parents d'Elèves ; **il est également consultable sur le site internet municipal : www.sauvagnon.fr**

SOMMAIRE

■ Mots du Maire, de la Commission Scolaire et Sociale,
Conseil Municipal des Enfants et de l'APE

■ Enseignants et effectifs

■ Personnel Municipal

■ Horaires de l'école

■ Services Municipaux Périscolaires

- Restaurant scolaire
- Garderie et Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- Tarification

■ Charte du Parent Conducteur Responsable

■ Sports - Loisirs – Culture

MOT DU MAIRE

Toujours mieux accueillir pour développer les talents !

La chaleur estivale va laisser progressivement la place à plus de fraîcheur en ce mois de septembre. La canicule va s'éloigner au profit d'un doux été indien... C'est le signe de la rentrée des classes ! Un retour dans l'enceinte scolaire, qui reste un moment singulier, appréhendé avec la plus grande attention par toute une communauté, et avec beaucoup de vigilance et de bienveillance, par notre équipe municipale.

A Sauvagnon les apprentissages sont favorisés par la qualité des enseignements, par l'engagement et le dévouement des agents des services périscolaires, par une alimentation saine et locale adaptée aux besoins des élèves, par des équipements de proximité enrichis et hyper accessibles. Nous avons profité de « l'intermède vacances » pour renforcer et conforter les infrastructures actuelles.

Au final, peu d'écoles offrent un tel panorama !

Mais parce que nous sommes engagés dans une logique d'amélioration continue, cette année nous lançons un projet majeur, une rénovation d'envergure du groupe scolaire qui doit permettre d'accueillir élèves et communauté éducative dans des conditions pédagogiques encore plus optimales.

Enfin, et en forme d'encouragements, nous renouvelons notre confiance et notre reconnaissance au corps enseignant, qui quand il le peut, année après année, démontre trouver ici, via sa fidélité à notre école, un lieu propice, un site favorable à son action... à sa mission fondamentale vis-à-vis de l'épanouissement de vos enfants, et de l'émancipation des jeunes talents de la commune !

Bonne rentrée à toutes et tous.

**Le Maire,
Bernard PEYROULET**

MOT DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET SOCIALE

Chers parents,

Voilà c'est l'heure, la rentrée est là, il faut se préparer à vivre une année scolaire qui fera grandir nos enfants.

L'école est un lieu d'apprentissage, de découverte et d'épanouissement et nous mettons tout en œuvre pour que nos élèves se sentent en sécurité, respectés et valorisés. Les résultats scolaires de nos élèves ne sont pas notre seule préoccupation, nous travaillons également à l'intérêt de leur développement personnel et de leur créativité. Nous les encourageons à être curieux, à prendre des initiatives et à s'engager activement dans leur propre apprentissage. Le respect, la bienveillance et le dialogue sont au cœur de nos valeurs pendant les temps scolaires, comme périscolaires.

Tout au long de l'année, sont organisés des projets artistiques, sportifs, culturels, ainsi que des sorties et même des voyages sur les temps scolaires mais aussi périscolaires.

Cette année, notre école évolue. Une légère hausse des effectifs dans les classes d'occitan nous amène à nous réorganiser : dix enfants de Grande Section intègrent le cycle élémentaire. De ce fait, l'école élémentaire devient une école primaire. Afin d'assurer une transition douce et un accompagnement optimal pour les plus jeunes, une ATSEM sera entièrement dédiée à cette classe. Elle travaillera en lien étroit avec l'enseignant(e) pour assurer l'accueil quotidien, accompagner les activités pédagogiques, favoriser l'autonomie et la socialisation, et soutenir les temps collectifs et récréatifs.

Nous faisons tout notre possible pour que cette augmentation des effectifs se fasse dans un cadre serein et rassurant.

Les effectifs du Centre de Loisirs sont également à la hausse. La municipalité a fait le choix d'augmenter sa capacité d'accueil et de permettre à 110 enfants en moyenne de bénéficier de ce service d'accueil et de loisirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires. A fortiori, l'équipe d'encadrement se verra également étoffée.

Enfin, petite nouveauté du côté du restaurant scolaire. En adéquation avec les valeurs éco-responsables portées par le Conseil Municipal, les élèves de l'école primaire (élémentaire) auront dorénavant une serviette en tissu, fournie et entretenue par leurs familles. Petite expérience que nous élargirons à l'ensemble du groupe scolaire si ce test se montre positif.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne rentrée et une excellente année scolaire à tous !

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.) entame sa 5^{ème} année. Il a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté et la gestion autonome de projets.

Le CME réunit des enfants des classes de CM1 et CM2. Il peut être composé de 12 jeunes conseillers élus par leurs camarades. Le CME est **un lieu de discussions, de réflexions, de propositions et d'actions pour les jeunes élus**. Le mandat est de 2 ans, les enfants sont guidés et encadrés par un animateur et l'élue en charge de l'intergénérationnel. Le CME se réunit sur le temps de la pause méridienne pendant les périodes scolaires et éventuellement quelques samedis matins. Les jeunes élus travaillent à la mise en œuvre de projets qu'ils ont eux-mêmes définis pour le village ; d'actions liées à l'environnement, la solidarité, aux loisirs et à la culture. Ces projets sont validés puis suivis par le conseil municipal lors de séances plénières en Mairie.

Commission Solidarité – Scolaire – Enfance- Jeunesse :

Mme Caroline LACROIX - Maire Adjointe
Mme Laurence SENTAURENS – Chargée de Mission
M. Yves ALLANOT – Conseiller Municipal
Mme Patricia CAMPOS – Conseillère Municipale
Mme Floriane LANDRIEU – Conseillère Municipale
Mme Angélique VIRLOGEUX – Conseillère Municipale

Une aide pour les Classes de Découverte

Une aide pour les classes de découverte peut vous être octroyée sous certaines conditions.

Les demandes sont à adresser en Mairie (Préciser le nom de l'enfant, la date, le coût et le lieu du voyage, joindre le dernier **avis d'imposition (2024)**, une **attestation de l'employeur** certifiant qu'aucune aide supplémentaire n'est accordée).

Le soutien financier est alors versé directement à l'école. Les demandes incomplètes seront retournées.

Une **assistante sociale de secteur** assure une permanence le jeudi à la Mairie de Sauvagnon sur rendez-vous au 05.59.72.14.72.

Budget municipal 2025 affecté à l'école

Une somme par enfant (81 € en maternelle et 84 € en primaire) est définie pour financer les différents abonnements, fournitures en livres, papeterie... mais aussi les projets de classe et les transports.

Ecole maternelle :	12 911 €
Ecole Primaire :	21 590 €

Matériel informatique et mobilier	11 257 €
Travaux en régie	15 000 €
Contrat de maintenance informatique, standard, copieurs	10 002 €
Récompenses personnalisées pour CM2	1 280 €

MOT DE L'APE

(ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

Chers Parents,

Une nouvelle année scolaire débute et avec elle, l'envie de créer ensemble de beaux souvenirs pour nos enfants.

Tout au long de l'année, l'Association des Parents d'Élèves de Sauvagnon proposera des moments festifs et conviviaux (carnaval, boom, soirées familiales...) ainsi que des actions solidaires (vide-greniers, tombola, ventes...) destinées à financer des sorties scolaires et du matériel pour les classes.

Notre équipe de parents bénévoles est motivée et pleine d'idées, mais l'APE vit surtout grâce à l'énergie et la participation de chacun. Que vous ayez une heure, une journée ou plus, chaque aide compte et chaque bonne volonté est la bienvenue.

L'APE, c'est une association ouverte à tous les parents, où règnent l'entraide, la convivialité et le plaisir de se retrouver autour de projets communs.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement en savoir plus, retrouvez-nous sur notre page Facebook «APE Sauvagnon», ou contactez-nous par mail à ape.sauvagnon@gmail.com.

Le Bureau vous souhaite à tous une très belle année scolaire !

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Maternelle : 05.59.33.35.21
ce.0641382e@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame LABORDE Céline

*Décharge de direction tous les Lundis et certains Vendredis
sur Rendez-Vous*

Classe 1 - Mme RUPERD Cécile (Français/Occitan)	Petits/Moyens/Grands	25 élèves
Classe 2 - Mme ALBERT Françoise (Français/Occitan)	Petits /Moyens/Grands	25 élèves
Classe 3 - Mme BAREILLES Corinne	Petits/Moyens/Grands	27 élèves
Classe 4 - Mmes LABORDE Céline/PINTO Elodie	Petits/Moyens/Grands	27 élèves
Classe 5 - Mmes STICHT Sandra/CHARMEY Sandrine	Petits /Moyens/Grands	27 élèves
Classe 6 - Mme ABADIE Véronique	Moyens /Grands	27 élèves

Soit 158 élèves

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Élémentaire : 05.59.33.35.20

ce.0641428e@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame LOYAU Mélissa

Décharge de direction les Mardis et Jeudis sur Rendez-Vous

Mme HARISMENDY Aude		CP	25 élèves
Mme BERGES Rébecca		CP/CE1	25 élèves
Mme CAZENAVE Nathalie		CE2	28 élèves
Mme LOYAU Mélissa (lundi – vendredi) Mme CHARMEY Sandrine (mardi – jeudi)		CE1/CE2	26 élèves
M. BOUCHET Fabrice		CM1/CM2	26 élèves
Mme NEVEU Martine		CM1/CM2	26 élèves
Mme HAURET Agnès		CM1/CM2	26 élèves
Mme MASSEILLOU Emma	OCCITAN	CP/CM1	23 élèves
Mme SANGLAR Laure	OCCITAN	GS/CP	20 élèves
Mme LLOSA Iryna	OCCITAN	CE1/CM2	22 élèves
M. DUBERTRAND Damien	OCCITAN	CE2	25 élèves

Soit 272 élèves

PERSONNEL MUNICIPAL

AFFECTE AU GROUPE SCOLAIRE

Maternelle :

Ce personnel est chargé de l'assistance aux enseignants et de la propreté des locaux

° DECLA Christine : ATSEM	Classe 1 - Mme Rupert
° NADEAU Apolline : Adjoint Animation	Classe 2 - Mme Albert
° SALLES Fanny : Adjoint Animation	Classe 3 - Mme Bareilles
° BIENVENU Nathalie : ATSEM	Classe 4- Mmes Laborde/Pinto
° BAGATTA Sarah : Adjoint Animation	Classe 5- Mmes Sticht/Charmey
° DECLA Pascale : ATSEM	Classe 6 - Mme Abadie

Primaire :

° LAULHERET Nadège : ATSEM	Classe Mme Sanglar
----------------------------	--------------------

Service Restauration et Entretien en école élémentaire :

° AMBROGI Elise : Adjoint Technique	Entretien – Restauration
° BALAO Jean-Noël : Technicien	Cuisinier
° BOUHABEN Nathalie : Adjoint Technique	Entretien - Restauration
° CANU Ingrid : Adjoint Technique	Entretien
° DUGAST Zulmira : Adjoint Technique	Entretien - Restauration
° TARMIDI Medhi : Adjoint Technique	Second de cuisine
° FETTIG Sophie : Adjoint Technique	Entretien - Restauration

Service Animation :

BARRAQUÉ Christophe (BAFD, DEJEPS) - Directeur

Avec les animateurs : Thomas VERGÉ (BAFD) , Yann BALLERAT (BPJEPS), Muriel CARAVEN, Marjorie DA GRACA, Héléna TROUNDAY (apprentie DEJEPS)

Et avec les ATSEM et Adjoints d'animation cités plus haut.

HORAIRES DE L'ECOLE

Plages horaires gratuites ☐

Plages horaires payantes ☐

Maternelle : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7 h 20 8 h 20	8 h 20 8 h 30*	8 h 30 11 h 30	11 h 30 13 h 30	13 h 30 16 h 30	16 h 30 18 h 45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

Elémentaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7 h 20 8 h 20	8 h 20 8 h 30	8 h 30 12 h 00	12 h 00 14 h 00	14 h 00 16 h 30	16 h 30 18 h 45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

* L'accueil en maternelle est autorisé jusqu'à 8 h 45.

Le respect de ces horaires, autant en élémentaire qu'en maternelle, est nécessaire pour une bonne organisation de classe.

SERVICES MUNICIPAUX PERISCOLAIRES

Mairie de Sauvagnon : 05 59 33 11 91
mairie@sauvagnon.fr ou alsh@sauvagnon.fr

Une facture sera établie pour les services payants, consultable et payable sur votre Portail Famille.

Modes de paiement

- Prélèvement automatique pour tous les services : sur demande en Mairie + R.I.B. à fournir
- Télépaiement via le site Internet communal : www.sauvagnon.fr – services en ligne Portail Famille : **Un Identifiant attribué à toutes les nouvelles familles a été communiqué par mail**
Vérifiez dans vos SPAM/Indésirables ou à demander à :
alsh@sauvagnon.fr
- Chèques,
- CESU **version papier** (**uniquement pour la garderie et le Centre de Loisirs**)
- Chèques Vacances (**uniquement pour le Centre de Loisirs**)



Restaurant Scolaire suivi par la Commission Agriculture/Environnement

M. Hervé HUSTET – Maire Adjoint
M. Thomas LENOIR – Chargé de Mission
M. Cédric GELIZE – Conseiller Municipal
M. Denis LAFFAILLE – Conseiller Municipal

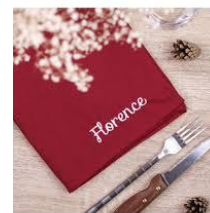
La cantine est proposée à tous les enfants scolarisés à l'école de Sauvagnon. Les repas sont préparés sur place par le personnel municipal, à partir de produits bruts, le plus souvent possible issus de circuits courts. Nous sommes engagés comme territoire pilote « bio et/ou local » dans le respect du développement durable avec le tri par les enfants des déchets ménagers, recyclable, composteur, poubailleur collectif... et lutte contre le gaspillage

L'inscription au repas du midi est faite via portail famille (dernier délai la veille minuit).

Le restaurant scolaire est un self pour les enfants de l'élémentaire, pour permettre une fluidification des services. Nous veillons à ce que les enfants restent un temps suffisant à table. A la fin du repas, ils trient leurs déchets.

Le service à table est maintenu pour les enfants de la maternelle avec un apprentissage progressif, au fil de l'année, pour les Grandes Sections, au passage au plateau.

Les menus du mois sont affichés sur les panneaux d'informations de l'école et sur le site internet de la mairie.



Mon repas, **ma serviette** !

Dans une démarche écoresponsable, les services municipaux invitent chaque enfant scolarisé **en école élémentaire** à apporter sa propre serviette en tissu pour les repas du midi.

Dès la rentrée, les familles sont encouragées à fournir **pour la semaine une à deux serviettes marquées au nom de l'enfant (format suggéré : 30x30 cm), rangées dans une petite pochette personnelle** qu'ils amèneraient le lundi et repartiraient avec le vendredi.

Cette habitude simple permet de réduire les déchets, de responsabiliser les enfants et de les sensibiliser aux gestes du quotidien en faveur du développement durable.

Règlement

Tout enfant inscrit, qui quitterait l'école à la pause méridienne, paiera le repas non pris.

Durant ces périodes, l'enfant doit respecter : ses camarades, les enseignants et le personnel de service, la nourriture qui lui est servie, le matériel mis à sa disposition par la Commune.

Pour tout enfant dont le comportement perturbe la vie collective, le personnel communal se réserve le droit de donner une punition adaptée à notre projet éducatif.

A chaque fois cela sera consigné.

En cas de manquement grave à la discipline ou de plusieurs avertissements notifiés aux parents, les familles seront convoquées par Monsieur le Maire qui pourra, si cela s'avère nécessaire, décider de l'exclusion temporaire de l'enfant.

Garderie et ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

L'inscription garderie ou ALAE est faite via portail famille (dernier délai la veille minuit).

La garderie est ouverte tous les matins de 7 h 20 à 8 h 20. L'accueil à 7 h 20 se fait côté maison périscolaire.

L'ALAE est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 45.

L'ensemble des actions menées sera basé sur un projet pédagogique lui-même issu du projet éducatif de la mairie de Sauvagnon.

Une partie « aide aux devoirs » est assurée, **les Lundis, Mardis, et Jeudis de 17 h à 18 h**. Chaque enfant doit pouvoir y faire ses devoirs dans le calme et le respect des autres. Les élèves perturbateurs seront exclus.

En parallèle de chacun des projets proposés, la structure sera organisée de manière à répondre aux envies de « jeu libre » de votre enfant. Il trouvera, suivant son humeur et ses attentes, différents espaces (jeu de sociétés, arts plastiques et jeux sportifs) le tout sous la bienveillance d'animateurs diplômés.

Règlement

Les enfants doivent être accompagnés par les parents et remis au personnel communal qui assure l'accueil. **Les parents doivent renseigner sur le Portail Famille** les personnes habilitées à venir chercher leurs enfants aux heures de garderie. Le midi et le soir, la personne se présentera auprès du personnel communal pour récupérer l'élève. Il est demandé aux parents de **respecter les horaires fixés**.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Règlement intérieur : Le règlement complet disponible sur www.sauvagnon.fr.

Réservations et Annulations en ligne : www.sauvagnon.fr

Services en ligne Portail Famille

L'inscription ALSH vacances et mercredi est faite via portail famille (dernier délai d'inscription/annulation à 14 jours).

Accueil des enfants entre 3 et 12 ans scolarisés de PS jusqu'au CM2 lors des vacances scolaires d'Automne, d'Hiver, de Printemps et d'Eté (mois de Juillet à Sauvagnon et dernière semaine d'Août au groupe scolaire de Caubios-Loos) et les mercredis hors vacances. Les locaux sont ceux du Groupe Scolaire. Des agents titulaires ou en cours de formation du BAFA se relaient, associés en cas de besoin à des BAFA et/ou Stagiaire BAFA, le plus souvent, jeunes Sauvagnonnais sous la direction de Christophe Barraqué et ils répondent à un Projet Pédagogique (disponible sur demande). En plus des activités proposées sur place, des sorties et des camps de 2 ou 3 jours peuvent être organisés en extérieur.

Horaires :

Vacances : 7 h 20 à 18 h 45

Mercredis hors vacances :
**(Pour les enfants scolarisés
à Sauvagnon)**

Journée :	7 h 20 à 18 h 45
Matin avec repas :	7 h 20 – 13 h 30
Matin sans repas :	7 h 20 – 12 h MAXIMUM
Après-midi avec repas :	12 h – 18 h 45
Après-midi sans repas :	13 h 30 – 18 h 45

La commune de Sauvagnon peut mettre un terme à l'accueil de(s) l'enfant(s):

- en cas d'atteinte physique ou morale (incivilités, insultes, manque de respect de la famille vis à vis du personnel ou rupture de la relation de confiance et/ou perte de respect mutuel entre la famille et l'équipe, comportement inadapté de la famille à la bonne organisation du service).
- face à tout comportement pouvant mettre en danger la sécurité des enfants ou des personnels ou portant atteinte grave au fonctionnement des services périscolaires.

L'accueil de(s) l'enfant(s) pourra prendre fin immédiatement et sans mise en demeure préalable. Un courrier adressé par le Maire sera envoyé en recommandé pour notifier les raisons précises de la rupture unilatérale et sans délai de l'accueil à tous nos services périscolaires.

TARIFICATION SERVICES SCOLAIRES

2025/2026

Elèves résidant dans la commune

SERVICE		QUOTIENT FAMILIAL					P.A.I.
		< 750	751 à 950	951 à 1200	1201 à 1500	> 1501	
Restauration		1,00 €	3,12 €	3,59 €	4,00 €	4,40 €	1,36 €
Garderie/ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)	1 à 8 h (à l'heure)	1,82 €	2,01 €	2,19 €	2,24 €	2,32 €	
	9 h à 20 h (forfait)	16,38 €	18,08 €	19,71 €	20,16 €	20,87 €	
	+ de 20 h (forfait)	28,80 €	31,80 €	34,65 €	35,70 €	36,70 €	
ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	Journée	11,77 €	13,00 €	14,16 €	14,46 €	15,00 €	
	Journée avec P.A.I.	8,45 €	9,68 €	10,84 €	11,14 €	11,68 €	
	1/2 journée avec repas	7,52 €	8,30 €	9,05 €	9,24 €	9,58 €	
	1/2 journée sans repas	4,20 €	4,80 €	5,70 €	5,85 €	6,07 €	
	1/2 journée avec P.A.I.	4,50 €	5,00 €	5,75 €	5,93 €	6,27 €	

Elèves résidant hors commune

SERVICE		MONTANT	P.A.I.
Restauration		4,80 €	1,92 €
Garderie/ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)	de 1 à 8 h (à l'heure)	3,04 €	
	de 9 h à 20 h (forfait)	27,40 €	
	+ de 20 h (forfait)	48,16 €	
ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	Journée	19,49 €	
	Journée avec P.A.I.	17,26 €	
	1/2 journée avec repas	12,45 €	
	1/2 journée sans repas	9,75 €	
	1/2 journée avec P.A.I.	10,22 €	

CHARTRE DU PARENT CONDUCTEUR RESPONSABLE

Rédigée par nos enfants

« Sauvagnon, voirie civique, voirie Citoyenne »

Suite à divers incidents, à des actes d'incivilités ou avant qu'un accident grave ne survienne aux abords de l'école, les élèves de l'école élémentaire se sont réunis pour nous proposer d'améliorer la sécurité autour de l'école en collaboration avec la
Sécurité Routière.

1- **Ne pas se garer :**

- Sur les trottoirs,
- Sur les passages protégés
- Devant les portails des habitations
- Sur les places pour handicapés
- Sur les couloirs de bus
- Derrière les barrières
- Sur les pistes cyclables



- 2- **Respecter les places de parking pour déposer ou prendre l'enfant :** il y a 125 places disponibles autour de l'école
- 3- Ne **pas s'arrêter sur la route** pour déposer ou prendre les enfants
- 4- Ne pas mettre d'enfant **de moins de 10 ans** sur les sièges avant
- 5- Attacher la ceinture **« devant et derrière »**
- 6- Respecter les limitations de vitesse : **30 km/h** aux abords de l'école
- 7- Ne pas chercher à se garer **devant l'école** à tout prix
- 8- Venir **à pied ou en vélo** pour se rendre à l'école, dès que possible
- 9- **J'utilise le dépose minute pour les plus grands** (cycle 3)
a. Sans me garer
b. Sans descendre du véhicule
c. En respectant ceux qui s'engagent derrière
- 10- **J'utilise les places de parking** pour les plus petits



SPORTS - LOISIRS - CULTURE

Sports/Loisirs :

Des installations sportives communales ou intercommunales :

Le polysport, la piste VTT, le Beach-Volley qui s'ajoutent à notre stade, salle des sports, fronton, mur d'escalade, skate-park et nouvelle plaine de jeux permettent au plus grand nombre, petits et grands de profiter au maximum de leurs moments de détente et de loisirs. Sans oublier notre forêt avec son espace course d'orientation et ses nombreux atouts accessibles en toute sécurité

par des liaisons piétonnes.

Culture

Bibliothèque Pierre Beaucor :

La Bibliothèque Municipale vous propose plus de 8 000 ouvrages.

Inscription gratuite.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi	16 h – 18 h
Mercredi	10 h – 12 h 16 h – 18 h
Jeudi	16 h – 18 h



Cabaret Sauvagnon :

Une programmation culturelle est proposée au Centre Festif ; elle comprend des spectacles et des expositions auxquelles les enfants de l'école sont systématiquement invités.

Rencontres Asso'Vagnon

Venez découvrir les différentes associations communales et intercommunales et inscrire vos enfants aux **activités extra-scolaires** :

Samedi 6 septembre de 15 h à 18 h à la Salle des Sports

BONNE RENTREE A TOUS